



Le Pays Rochois
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

RENTRÉE 2019-2020

SERVICE ENFANCE

Pré-inscription

DU 06 MAI AU 4 JUILLET 2019



DOSSIER D'INSCRIPTION

Accueil périscolaire maternelle
(matins et soirs)

Restauration scolaire maternelle

Accueil de loisirs 3-12 ans (mercredis)

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS ROCHOIS

Maison de Pays | 1, place Andrevetan | 74800 La Roche-sur-Foron

Tél. 04 50 03 39 92 | Fax : 04 50 03 24 05

WWW.CCPAYSROCHOIS.FR

Pour la rentrée 2019-2020, la CCPR est votre interlocuteur pour les inscriptions aux services périscolaires suivants :

- Accueil périscolaire maternelle (matin et soir)
- Restauration scolaire maternelle
- Accueil de loisirs de 3 à 12 ans (mercredis)

Votre enfant est scolarisé dans l'une des 8 écoles maternelles du Pays Rochois et vous souhaitez l'inscrire au service périscolaire ?

- Remplissez les feuillets suivants entre **le 06 mai et le 04 juillet 2019** :
 - #1 Fiche d'identification
 - #2 Inscription périscolaire
- Déposez le dossier (*feuillets remplis accompagnés des pièces justificatives demandées*) rempli au service Enfance. Votre **pré-inscription** sera prise en compte par les services qui vous tiendront informés de sa validation.

PORTAIL FAMILLE tous vos services en 1 clic !

GRÂCE AU PORTAIL FAMILLE, PLUS BESOIN DE VOUS DÉPLACER !

Dématérialisez vos démarches avec le service Enfance et payez en ligne vos factures pour l'accueil de Montisel.



COMMENT ACCÉDER À VOTRE ESPACE PERSONNEL ?

- Demandez au service Enfance la création de votre compte lors de votre première inscription ;
- Rendez-vous sur www.ccpaysrochois.fr > **Démarche en 1 clic**, connectez vous avec votre identifiant et mot de passe pour effectuer vos démarches.



NEWSLETTER

ne ratez plus aucune information

Ne ratez plus aucune information du service Enfance et inscrivez-vous à la newsletter du Pays Rochois sur www.ccpaysrochois.fr

1

INFOS PRATIQUES SUR LES SERVICES

▶ ACCUEIL DE LOISIRS DU MERCREDI

3 possibilités d'inscription s'offrent à vous :

- **à la demi-journée**, matin ou après-midi
 - de 8h à 13h30 : *matinée à l'accueil de loisirs de Montisel + repas*
 - de 11h30 à 18h : *repas puis, après-midi à l'accueil de loisirs de Montisel*
- **à la journée complète**, de 8h à 18h : *journée au centre de loisirs avec repas*

▶ TRANSPORT DES ENFANTS (*accueil de loisirs - mercredi*)

Les enfants (3-12 ans) sont pris en charge par les animateurs du service, sur l'un des lieux d'accueil, avec transport en bus mis en place par la CCPR :

- Amancy : école Les 3 lutins / Tél. 06 62 32 56 64 ;
- La Roche-sur-Foron : école élémentaire du Bois des Chères / Tél. 06 66 29 32 80 ;
- Saint-Pierre-en-Faucigny : école du Centre / Tél. 06 66 35 20 23.

Ou directement à l'Accueil de Loisirs de Montisel (04 50 03 24 01)

2

LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES

Vous munir de l'original et d'une copie pour le dépôt du dossier. Aucune photocopie ne sera réalisée sur place.

- Carnet de vaccinations au nom et prénom de l'enfant (*vaccins et maladies contagieuses*)
- Attestation d'assurance extra scolaire pour l'année scolaire concernée
- Attestation de responsabilité civile pour l'année scolaire concernée
- 1 photo récente (format photo d'identité)
- Livret de famille (parents & enfants)
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (*facture EDF, eau, téléphone ou dernière fiche de salaire*)
- Attestation de carte vitale ou d'assurance privée pour l'année en cours
- Justificatif de votre n° d'allocataire CAF
- Justificatif du montant des allocations familiales et de la pension alimentaire du mois en cours
- 1 RIB, si vous êtes intéressé(e) par le prélèvement automatique

VOUS TRAVAILLEZ EN FRANCE

- Avis d'imposition de l'année précédente (année 2018 sur revenus 2017)

VOUS ÊTES FRONTALIER

- Fiches de paie ou attestation/quittance de salaire de 2017

VOUS ÊTES DIVORCÉ(E)

- Copie des pages du jugement faisant apparaître : la garde de l'enfant, le montant de la pension alimentaire et la prestation compensatoire

VOUS ÊTES PARENT ISOLÉ (CÉLIBATAIRE, VEUF/VEUVE, SÉPARÉ(E), DIVORCÉ(E))

- Attestation sur l'honneur rédigée sur papier libre
« Je déclare vivre seul(e) avec mes enfants », datée et signée

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE						
	0 à 800 €	800.01 à 1 600 €	1 600.01 à 2 200 €	2 200.01 à 3 000 €	> 3 000 €	Tarif majoré
Matin	1,55	1,90	2,00	2,10	2,20	5,00 (par tranche de 45 min)
Soir 1	1,55	1,90	2,00	2,10	2,20	
Soir 2	3,10	3,80	4,00	4,20	4,40	
Soir 3	4,65	5,70	6,00	6,30	6,60	
Pénalité de retard	Arrivée après 18h30 : 25,00 €					

RESTAURATION SCOLAIRE							
	0 à 800 €	800.01 à 1 600 €	1 600.01 à 2 200 €	2 200.01 à 3 000 €	> 3 000 €	Tarif majoré	Tarif adulte
Repas du midi	4,65	5,55	6,00	6,25	6,50	10,90	6,90
Panier repas	4,35						

ACCUEIL DE LOISIRS DE MONTISEL					
	0 à 800 €	800.01 à 1 600 €	1 600.01 à 2 200 €	2 200.01 à 3 000 €	> 3 000 €
1/2 journée avec repas (matin ou après-midi)	7,50	11,50	13,00	15,50	17,50
Journée complète	9,00	17,00	21,00	26,00	29,20
Pénalité de retard	Arrivée après 18h : 25,00 €				



Le calcul du quotient familial est effectué par les services de la Communauté de Communes, sur la base de 1/12^e des revenus annuels du couple (y compris les prestations familiales). Le quotient familial calculé par la CAF sera appliqué uniquement aux familles bénéficiant de l'Aide aux Temps Libres, sur présentation du justificatif.

Sans la totalité des justificatifs nécessaires au calcul du quotient familial, le plein tarif est appliqué.



PHOTO

1 IDENTIFICATION DE L'ENFANT

Nom.....

Prénom.....

 F M **École**.....

Date de naissance..... Poids.....

2 SANTÉ DE L'ENFANT

Médecin traitant.....

Assureur.....

Allergie(s) connue(s) et/ou autres problèmes de santé.....

Régime alimentaire Sans Porc Sans Viande Protocole d'Accueil Individualisé (PAI)*(joindre le document de l'année en cours)* Autres, précisez : En cochant cette case, j'autorise le responsable de l'encadrement à faire hospitaliser ou opérer mon enfant en cas d'urgence. J'autorise mon enfant à rentrer seul (à partir de 6 ans, uniquement pour les élémentaires).**3 IDENTIFICATION DU OU DES RESPONSABLE(S)*****Responsable n°1**

Nom.....

Prénom.....

Tél. domicile.....

Tél. travail.....

Tél. mobile.....

E-mail.....

Rue.....

CP/Ville.....

N° de sécurité sociale.....

Responsable n°2

Nom.....

Prénom.....

Tél. domicile.....

Tél. travail.....

Tél. mobile.....

E-mail.....

Rue.....

CP/Ville.....

N° de sécurité sociale.....

*Les responsables sont considérés comme étant habilités à récupérer l'enfant.

Autres contacts à prévenir en cas d'urgence ou personne habilité(e) à récupérer l'enfant

Nom	Prénom	Qualité	Tél.	À prévenir en cas d'urgence*	Habilité(e) à récupérer l'enfant*

- En cochant cette case, j'accepte que mon enfant soit pris en photo ou filmé par le personnel de la CCPR (ou un tiers missionné par la collectivité) et ce, uniquement dans le but de promouvoir le service auprès des habitants du Pays Rochois. Ces images ne seront en aucun cas transmises à des tiers et ne pourront être utilisées que sur des supports imprimés ou numériques appartenant à la collectivité (site Internet, réseaux sociaux, magazine papier...) existants ou à créer. Je suis informé(e) que ces images ne pourront pas faire l'objet de rémunération quelconque, aujourd'hui et pour toute la durée de leur utilisation.

Signature du (des) responsable(s)
(précédée de la mention « lu et approuvé »)

Fait à

le

DONNÉES PERSONNELLES

Les informations recueillies à partir de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique destiné à la Communauté de Communes du Pays Rochois pour la gestion des services périscolaires et d'accueil de loisirs du Pays Rochois. Le destinataire des données est la Communauté de Communes du Pays Rochois.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Vous pouvez accéder aux informations vous concernant en vous adressant à la Communauté de Communes du Pays Rochois - Service Enfance. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

**ENFANT**

Nom..... Prénom.....

Date de naissance..... École..... Classe.....

RESPONSABLE DE L'INSCRIPTION DE L'ENFANT

Nom.....

Prénom.....

N° d'allocataire CAF.....

Quotient familial.....

RÉSERVÉ PÔLE ENFANCE

 N'ayant pas fourni de justificatifs de revenus lors de l'inscription, j'accepte le plein tarif pour l'année scolaire.
1 ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

	FRÉQUENTATION RÉGULIÈRE ⁽¹⁾					FRÉQUENTATION IRRÉGULIÈRE ⁽²⁾	
	L	M	M	J	V		
Matin Horaires : 7h30-8h15 (sauf G. Lacrose : 7h30-8h30)						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Semaines paires
Soir 1 Horaires : 16h15-17h (sauf G. Lacrose : 16h30-17h)						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Semaines impaires
Soir 2 Horaires : 17h-17h45						<input type="checkbox"/>	
Soir 3 Horaires : 17h45-18h30						<input type="checkbox"/>	

2 RESTAURATION SCOLAIRE**1 restaurant scolaire par école**

(sauf pour les enfants de l'école de Toisinges qui déjeunent au restaurant scolaire G. Lacrose)

	FRÉQUENTATION RÉGULIÈRE ⁽¹⁾					FRÉQUENTATION IRRÉGULIÈRE ⁽²⁾
	L	M	M	J	V	
Semaines paires						<input type="checkbox"/>
Semaines impaires						<input type="checkbox"/>

► Consultez chaque mois le menu à venir sur www.ccpaysrochois.fr

(1) Fréquentation régulière : se reporter au règlement de fonctionnement du service périscolaire (p.3).

(2) En cas de fréquentation irrégulière, vous devrez compléter chaque mois le planning de fréquentation (en annexe) et le déposer au Pôle Enfance avant le 20 du mois précédent.

3 TRANSPORT ACCUEIL DE LOISIRS (MERCREDI)

Pour inscrire votre enfant à l'accueil de loisirs du mercredi, vous devez :

1_ Remplir le planning périodique de fréquentation souhaité (*document annexe disponible sur ccpaysrochois.fr*) en respectant les dates de remise des plannings :

PÉRIODE CONCERNÉE		DATES DE REMISE DU PLANNING AU SERVICE
Période 1	<i>Septembre/Octobre 2019</i>	Avant le 20 août 2019
Période 2	<i>Novembre/Décembre 2019</i>	Entre le 18 et le 23 octobre 2019
Période 3	<i>Janvier/Février 2020</i>	Entre le 20 et le 24 décembre 2019
Période 4	<i>Mars/Avril 2020</i>	Entre le 21 et le 26 février 2020
Période 5	<i>Mai/Juin/Juillet 2020</i>	Entre le 17 et le 22 avril 2020

2_ Choisir l'arrêt de bus et le mode de transport souhaité ci-dessous

	CHOIX DU LIEU D'ACCUEIL	JE RÉCUPÈRE MON ENFANT À L'ACCUEIL DE LOISIRS
Amancy École les 3 Lutins		<input type="checkbox"/>
La Roche-sur-Foron École du Bois des Chères		
Saint-Pierre-en-Faucigny École du Centre		

Je souhaite demander la création de mon compte en ligne sur www.ccpaysrochois.fr (Portail Famille) qui me permet d'accéder et de régler en ligne mes factures. J'indique au Pôle Enfance :

Mon adresse e-mail.....

Mon mot de passe

(6 à 10 caractères alphanumériques. **Attention, celui-ci ne pourra pas être modifié ultérieurement**)

Je souhaite m'inscrire à la newsletter du Pays Rochois pour recevoir toutes les informations relatives au service Enfance et aux services de la CCPR.

En déposant votre dossier d'inscription, vous acceptez les conditions de fonctionnement appliqués à l'accueil périscolaire et à l'accueil de loisirs qui sont détaillées dans le règlement de fonctionnement (règlement complet disponible sur www.ccpaysrochois.fr et au service enfance).

Signature du (des) responsable(s)
(précédée de la mention « lu et approuvé »)

Fait à

le